

<p>Département de la Haute-Garonne</p>  <p>COMMUNE DE MAURESSAC ***** 31190</p>	<p>COMPTE RENDU</p>
<p>CONSEIL MUNICIPAL</p>	<p>Séance du 03 / 09 / 2020</p>

L'an deux mille vingt, le 3 septembre 2020, à 20h30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MAURESSAC se réunissent sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2121-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présents : Wilfrid PASQUET, Stéphanie ORIOLA, Franck LOUPIAS, Jean-Jacques COUZIER, Olivier DUBREUIL, Lionel MARAN, Emmanuel BELIN, Laurie MEQUIGNON, Cécile MARTIN-BENETTI, Jean-Fred DANFLOUS, David MARGUERITIN, Nicolas CAZAUX, Christophe FREZOU, Roland ARMBRUSTER, Chantal BACHOFFER

Secrétaire de séance : Stéphanie ORIOLA

La séance commence par l'approbation du procès-verbal du conseil municipal du six août deux mille vingt.

- **Délibération : Remplissage réserves incendie – Route de Saint-Ybars et Monplaisir**
2020-09-01

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que le remplissage des citernes incendie situées route de Saint-Ybars et Lieu-dit Monplaisir ne peut pas être réalisé par les pompiers en raison de la trop longue durée de mobilisation de leur camion.

Monsieur le Maire propose donc de faire appel au Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique de la basse Vallée de l'Ariège afin de réaliser cette prestation avec l'intervention d'un technicien.

Monsieur le Maire donne lecture du devis du SIAHBVA qui s'élève à 120.00 € HT soit 144.00 € TTC
Forfait eau et main d'œuvre

→ Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, valide le devis du SIAHBVA pour un montant de 120.00€HT soit 144.00€TTC

- **Délibération : Subvention exceptionnelle FNACA**
2020-09-02

Suite à la pandémie COVID-19 et au protocole sanitaire qui en découle, la FNACA Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie n'a pas pu organiser les lotos leurs permettant de réaliser des recettes.

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal du courrier en date du 31 juillet demandant une subvention.

Monsieur Le Maire propose l'attribution d'une subvention exceptionnelle pour l'année 2020 d'un montant de 100 €.

→ Le conseil municipal à 12 voix Pour 1 Contre et 2 Abstentions, accepte d'octroyer à la FNACA une subvention exceptionnelle au titre de l'année 2020 pour un montant de 100€.

- **Point travaux**

Monsieur le Maire demande à la commission travaux de prévoir dans les plus bref délais une réunion de travail afin de pouvoir planifier et réaliser des travaux d'ici la fin de l'année.

- Le goudronnage du chemin de Monplaisir (Pool Routier)
- La réfection des ralentisseurs
- La reprise de la Bascule

- **Questions diverses :**

Discussion sur différents projets

—————
La séance est levée à 22h30
 —————

LISTE EMARGEMENT

M. PASQUET Wilfrid	Mme ORIOLA Stéphanie	M. LOUPIAS Franck
M. COUZIER Jean-Jacques	M. DUBREUIL Olivier	M. MARAN Lionel
M. BELIN Emmanuel	Mme MEQUIGNON Laurie	Mme MARTIN-BENETTI Cécile
M. DANFLOUS Jean-Fred	M. MARGUERITIN David	M. CAZAUX Nicolas
M. FREZOU Christophe	M. ARMBRUSTER Roland	Mme BACHOFFER Chantal